

*Initiatives ministérielles*

tout cas ce problème-là n'existera plus, dans le sens que les grains de provende utilisés sur l'exploitation agricole seront également admissibles au Programme de stabilisation agricole comme ceux qui sont vendus à d'autres. Il était grandement temps que cette couverture-là soit offerte.

Maintenant, madame la Présidente, il y a quand même des inquiétudes, et je dois vous dire que, d'une part, on se demande comment certaines provinces pourront faire pour payer leurs propres primes. Par exemple, une province productrice céréalière comme la Saskatchewan pourrait aisément avoir des paiements au régime de la part de la province de 400, ou 500, ou même peut-être 600 millions par année. Alors, si on connaît un peu l'économie de la Saskatchewan, on peut tout de suite voir que cela créerait un problème assez sérieux pour le trésor provincial de ce gouvernement-là. Alors, il y a quand même des problèmes potentiels.

Un autre problème, c'est le *timing*, monsieur le Président. Je dois vous dire que de présenter une loi du genre au moment même où le fonds serait déficitaire, cela crée déjà un problème. Vous allez me dire: Si tout allait bien en agriculture, il n'y aurait peut-être pas besoin d'établir de programmes, donc personne n'en établirait. Et c'est malheureusement un peu vrai dans le sens que si on établit un programme de stabilisation dans des bonnes années, il y a automatiquement des fonds qui vont être entreposés si on peut dire au sein du fonds pour ensuite qu'on puisse aller en puiser dans les années mauvaises. Mais lorsqu'on débute un programme du genre dans des années difficiles, alors là il faut immédiatement avoir soit un fonds déficitaire en partant ou, dans l'alternative, d'avoir des primes qui sont beaucoup plus élevés du fait qu'on est au beau milieu d'années qui sont déjà assez difficiles.

Alors c'est un problème qui est difficile à réconcilier dans le moment, bien sûr, mais il se trouve des personnes qui suggéreraient, dans l'alternative, d'attendre que les choses s'améliorent avant d'établir un programme pour les temps plus durs. Cette logique-là, cette salade-là, si vous voulez, serait assez difficile à vendre, et je n'ai pas l'intention d'en faire les éloges, sauf pour indiquer le problème inhérent auquel on doit faire face aujourd'hui au moment où on procède avec le démarrage de ces programmes.

[Traduction]

Le gouvernement nous parle de la remarquable contribution qu'il apporte à l'agriculture en général. Je sais que vous-même, monsieur le Président, qui êtes fort objectif, n'êtes absolument pas dupe; vous ne vous laissez pas tromper par les belles paroles auxquelles nous avons droit de temps à autre.

En 1987 et 1988, le gouvernement a réduit de quelque 1,8 milliard de dollars les crédits accordés aux programmes de soutien des agriculteurs, soit 1,1 milliard de dollars en 1987 et 850 millions de dollars environ en 1988. Ainsi, nous ne pouvons croire tout ce que le gouvernement affirme, et je sais que vous êtes tellement objectif, à titre de Président de la Chambre, que vous avez déjà décelé cela.

Le gouvernement a prévu certaines sommes dans le budget de cette année, mais vous reconnaîtrez sûrement que l'agriculture est perdante, si on calcule les crédits autorisés cette année et les soustrait des compressions effectuées au cours des années précédentes. Ainsi, on peut constater que tout ne va pas pour le mieux dans le secteur agricole en ce qui concerne l'aide apportée par le gouvernement fédéral.

Nous venons de parler brièvement du régime universel. Il y a ensuite le CSRN. Ce dernier programme est loin de faire autant l'unanimité que le premier. En fait, j'ai eu l'occasion dernièrement de me rendre dans diverses régions du pays, en tant que membre du célèbre groupe de travail libéral sur l'économie. Je suis sûr que vous en avez entendu parler, monsieur le Président, car il a effectué de l'excellent travail partout au Canada. Il a entendu des instances de divers groupes.

[Français]

Un de ces mémoires nous a été présenté par les agriculteurs du Québec. Et ceux-ci nous faisaient part du fait que le Programme CSRN, si vous voulez, ou l'acronyme anglais, NISA, n'était selon eux qu'un régime enregistré d'épargne-retraite pour les agriculteurs les mieux nantis. C'est une critique qui a été faite par certains groupes d'agriculteurs. Je ne la partage peut-être pas dans sa totalité, mais quand même je pense que l'on doit écouter leurs griefs, leurs doléances, parce que, bien sûr, ce que les agriculteurs veulent, ce sont des programmes qui sont justes et des programmes qui seront équipés à bien servir la population canadienne.

En tout cas, lors des audiences du Groupe de travail du caucus libéral, il y a déjà quelques semaines, audiences qui ont eu lieu à Montréal et à Québec, les regroupements agricoles du Québec nous faisaient cette critique négative à l'endroit du Programme RARB, mais toujours en faisant des éloges concernant l'autre programme, soit le Programme RARB, si vous voulez, ou le Programme GRIP, comme il est peut-être mieux connu sous son acronyme anglais.

[Traduction]

Un certain nombre de Canadiens se sont prononcés en faveur de ce programme qui, je le répète, est général. On en donne les grandes lignes, si vous voulez, car des ententes particulières devront être signées plus tard.